

27 sep 2019 -17:30

Appartient à Conseil des ministres du 27 septembre 2019

Dispositions fiscales diverses et dispositions concernant les Institutions culturelles fédérales

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo et le ministre chargé des Institutions culturelles fédérales Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions fiscales diverses et des dispositions concernant les Institutions culturelles fédérales.

L'avant-projet contient des dispositions fiscales diverses et variées qui sont nécessaires d'un point de vue technique ou opérationnel, de sorte qu'une perception efficiente des impôts soit garantie.

Il prévoit par ailleurs la création d'une commission qui reconnaîtra les formations répondant aux normes de qualité pour la délivrance d'un certificat attestant d'une compétence ou de qualifications suffisantes. L'introduction de telles formations par des prestataires de formation renforce le niveau de compétence des opérateurs travaillant avec les autorités douanières.

Enfin, l'avant-projet introduit une base légale explicite au sein des deux lois organiques du Théâtre royal de la Monnaie et de l'Orchestre national de Belgique pour la création de filiales dans le cadre du régime Tax Shelter.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi portant des dispositions fiscales diverses, portant création d'une commission pour la reconnaissance des formations spécialisées relatives à la réglementation douanière et d'accises en Belgique et relative au Théâtre royal de la Monnaie et à l'Orchestre national de Belgique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://diplomatie.belgium.be>